

	<p>Local Syndical : CFP de Châteaulin 5, Place de Kerjean CS 90055 29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29 @dgfip.finances.gouv.fr</p>	
---	--	---

Visioconférence du 31 mars 2021 sur l'organisation matérielle de la prochaine campagne IR

Présentes pour **Solidaires** : Sarah Benet et Sylvie Bacherot

Cas Covid au CFP de Châteaulin

En préambule, Mme Brigant intervient sur la situation de Châteaulin : la direction a été informée la veille qu'un agent du SIP-SIE, présent lundi dans son service et ne se sentant pas bien, avait depuis été testé positif à la Covid-19.

Le Dr GUILLOUD a identifié les cas contacts, qui ont été placés en télétravail et soumis à un test de dépistage.

L'agent ayant côtoyé plusieurs collègues, notamment lors d'une pause-café, la direction a demandé un nettoyage approfondi de tout le CFP, et que les agents ne prennent pas leur repas du midi ensemble à la cantine du CFP.

Un rappel des règles d'hygiène et de distanciation a été adressé : les agents qui ne se sentiraient pas bien sont invités à se signaler auprès de leurs responsables et à regagner leur domicile, et s'ils sont équipés, pour y rester en télétravail dans l'attente d'un test PCR. Les agents peuvent aussi contacter le médecin du travail pour toute information sur leur situation personnelle sanitaire.

On dénombrait 7 cas contact à Châteaulin, dont on nous annonce qu'ils ont été testés négatifs à la Covid 19. La directrice déplore que la sécurité sanitaire ne soit pas bien appréhendée par tous, et rappelle l'importance de porter le masque et de respecter les gestes barrière.

Campagne IR

Mme Brigant indique que cette campagne s'inscrit dans un environnement incertain (COVID et plan Vigipirate toujours en vigueur), le gouvernement devant prendre la parole en fin de journée (31 mars) pour annoncer sans doute des consignes de confinement renforcées dans certains territoires, voire au plan national.

Le schéma qui nous a été présenté n'est donc pas figé...

Depuis cette visioconférence, le président Macron a notamment annoncé la fermeture des classes après le week-end de Pâques et l'anticipation des vacances scolaires ; cette mesure va impacter un certain nombre d'agent.e.s parents, qui vont devoir gérer la garde de leurs

enfants durant les 3 prochaines semaines, voire plus, et ce alors que doit débuter le 8 avril la campagne IR... Autant dire que les agent.e.s mobilisé.e.s risquent d'être encore moins nombreux que prévu sur cette campagne, qui s'annonçait déjà des plus tendues !!

Le message de la direction hier après-midi, selon lequel "Les agents devant assurer la garde de leur enfant en raison de la fermeture de leur établissement d'accueil / classe / section ou lorsque leur enfant est identifié en tant que « cas-contact » par l'Assurance Maladie, sont placés en autorisation spéciale d'absence COVID (ASA CA 030) lorsque le télétravail n'est pas possible" appelle une clarification: **peut-on sérieusement imaginer qu'un agent peut télétravailler en même temps qu'il devra assurer l'école à la maison ou s'occuper de son enfant en bas âge ??**

Et quid des non télétravailleurs ? La direction va-t-elle encore leur ponctionner des congés comme après 1^{er} confinement, alors qu'ils ne sont responsables en rien de la situation sanitaire ??

Mme Bouvet intervient pour présenter les mesures en termes d'organisation et de sécurisation ; elle précise que la note sur la campagne n'a pas encore été diffusée, dans l'attente de la confirmation de certains dispositifs, toutefois elle annonce les mesures suivantes :

- Aucun équipement ne devra être partagé : ainsi, il est prévu que chaque SIP sera doté d'une seule licence Co-browse (dispositif d'aide pour la déclaration en ligne : l'agent peut visualiser l'écran de l'utilisateur avec lequel il échange au téléphone, pointer sa souris sur les formulaires ou les cases de la déclaration à remplir). Les agent.e.s bénéficieront du transfert d'appels (fixe vers portable par exemple), pour éviter que le téléphone dédié à la ligne passe de mains en mains.

- Accueil physique des usagers le matin sans rendez-vous :

Mme Bouvet insiste sur la nécessité d'éviter les files d'attentes ; des vigiles seront présents devant les CFP jusqu'au 18 juin, une jauge de 4 m² par personne devra être respectée dans les halls d'accueils, sous la surveillance des responsables des SIP.

Il n'y aura pas de poste en libre-service.

A l'extérieur des bâtiments des CFP, il faut s'attendre à voir des files d'utilisateurs, qui pourront empiéter sur le domaine public communal ; la direction a contacté certaines collectivités territoriales pour mettre en place un marquage au sol, des panneaux d'orientation, voire des barrières. La DDFIP n'a pas été autorisée à installer des guérites, incompatibles avec le plan Vigipirate.

Mme Bouvet indique que des « voltigeurs » seront chargés d'orienter les usagers et leur éviter une attente inutile dans la mesure du possible, en leur délivrant des documents, des renseignements très généralistes ou en leur faisant remplir une fiche contact pour être rappelés par les SIP...

- La liste des accueils de proximité, essentiellement situés dans le nord du département va être étendue et annexée à la note de campagne.

Par la suite, la connexion a été perturbée et n'a pas permis aux représentantes de **Solidaires** d'entendre certaines interventions...

Dès que cela a été possible (par connexion téléphonique), **Solidaires** est intervenu pour déplorer la forte sollicitation du PCRP, appelé en renfort du Centre de contact sur cette campagne IR...

Un comble pour cette plateforme de renseignement à l'IR, créée au 1^{er} janvier, et qui, faute d'effectifs, ne peut exercer pleinement sa mission...

Le PCRP devient pour l'occasion un centre de contact bis !

Pour rappel, la direction a demandé à ce service de répondre aux appels des usagers de toute la France, via le numéro national unique 0 809 401 401. Pour cela, 6 lignes sur 7 sont attribuées au PCRP, dès le début de la campagne IR (la 7^{ème} ligne est basée à la direction) .

Solidaires alerte sur la problématique de la désinfection du matériel alors que certain.e.s collègues vont effectuer des rotations sur les lignes téléphoniques ?

Mme Brigant accepte la demande de **Solidaires** d'équiper les agent.e.s de kits mains libres, comme en sont doté.e.s les collègues des centres de contact.

Solidaires attire l'attention sur la situation des volontaires en service civique, qui pourront faire partie de l'équipe de « voltigeurs » : ces personnes n'ont pas vocation à se substituer aux agent.e.s, leurs missions devant être complémentaires.

Solidaires réitère sa demande auprès de la Direction d'intervenir auprès du prestataire Onet afin que ce dernier équipe ses agent.e.s de lingettes en quantité suffisante, pour leur permettre d'effectuer la prestation de nettoyage renforcée. Il est avéré que sur plusieurs sites, l'agent.e chargé.e du nettoyage ne dispose que d'un seul chiffon pour l'intégralité des poignées, au risque que le remède soit pire que le mal (propagation d'une bactérie sur l'ensemble des zones « nettoyées »).

Solidaires interroge sur l'hypothèse d'une fermeture de l'accueil physique en cas de durcissement des règles sanitaires ? Mme Brigant répond qu'une telle décision, si elle devait être prise, le serait suite à concertation avec le Préfet.

Compte tenu des annonces gouvernementales, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.es des évolutions à venir, sur la campagne IR ou autres.

Prochaine visioconférence : vendredi 2 avril 2021 à 15 H